5. Oct. 76.

+ 61. 137

Substance de la lettre du prince d'orangis aux estatz de brabant du premier de septembre xv^c lxxvi a Middelborch.

Ayant entendu la nouvelle trouble et grief que leurs ont faict les espaigolz: quil na peu laisser de les condoloir. Mais une chose le console beaucoup, assavoir, veu que le mal est tel, quil ne se peult guerir sans remedes aspres: quilz ont choysy le vray remede, pour remettre le pays en saliberte anchienne, en quoy gist le vray service du Roy.

Et comme son intention na jamais este aultre sinon de pretendre le mesme; quil na peu laisser de les leur de leur grand faict, et en ce les corroborer. Les priant tant quil peult de perseverer unanimement jusques a une bonne fin, sans se laisser desteurner, par ou adviendroit quilz tomberoient en une servitude perpetuelle. Disant quen deux poinctz consiste tout leur bien et salut, assavoir en la perseverance en la resolution quilz ont prins, et en laisser toutes terrieres pensees et soupçons les ungs des aultres.

Quant au premier point, le dangier, en non perseverer, ains traicter avecq les espaignolz, sans quilz sortent hors du pays, est si grand et evident, quil ne fault riens dire. Et silz le font, tout le monde dira, que ce quilz ont commencé a este faict par une legerete sans jugement de vraiz hommes. Et aurant a faire avecq une nation la plus superbe et intollerable du monde, laquelle tient tout le pays bas pour sienne par droict de confiscation, et se tiendra pardessus des aultres diverses choses passees pour extremement iniurie par ce que les a declaire

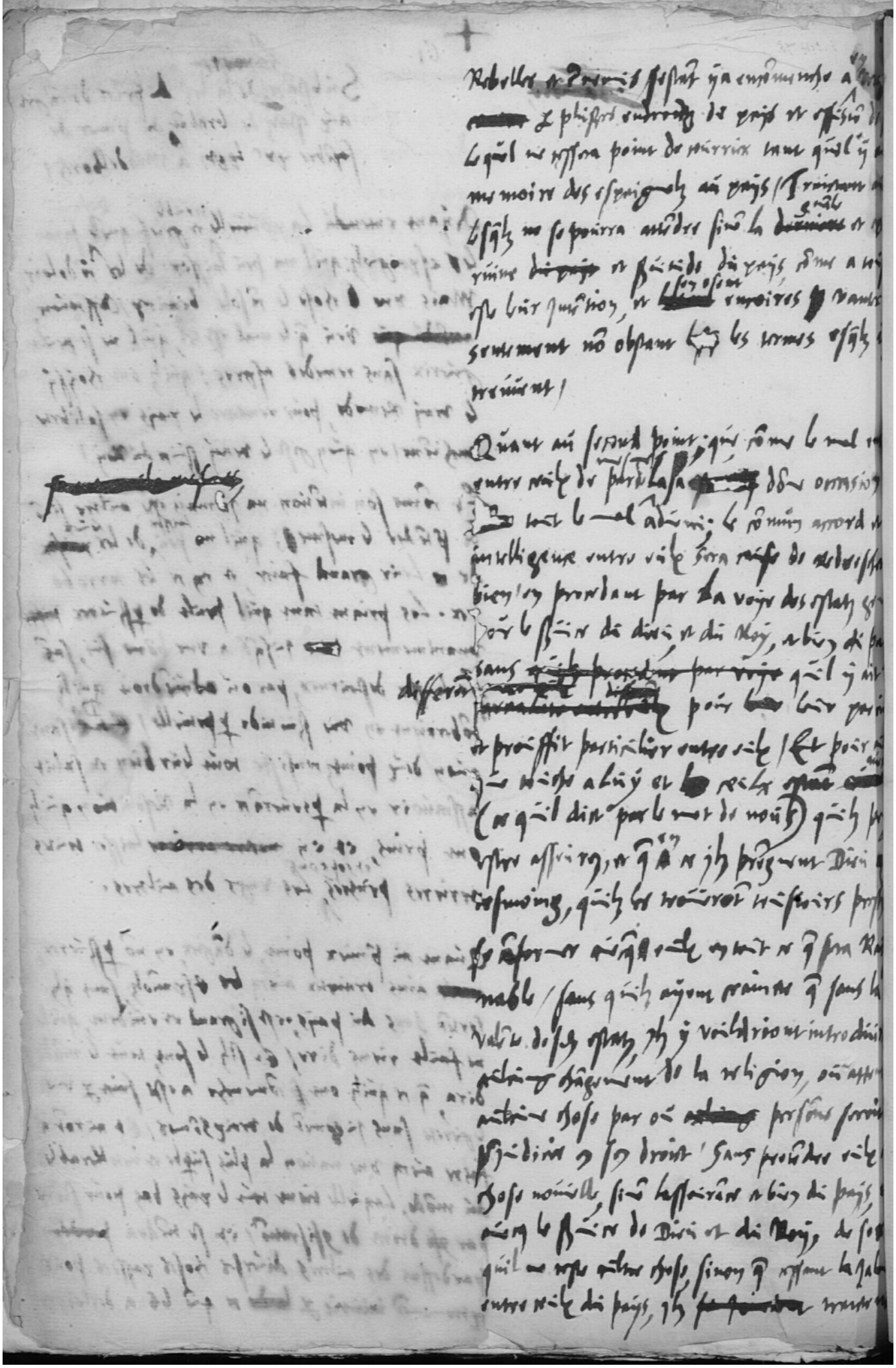

Koninklijke Bibliotheek van België
Ms. 16090, f. 137 r-138 r (oud f. 61 r-62 r)
http://www.inghist.nl/Onderzoek/Projecten/WVO/brief/8334

138 62. 141

~~[illegible]~~ tous ensemble avecq ~~[illegible]~~
zele, de guarder lesd. pays de tous estrangiers, et
les mettre en bonne paix et tranquillite. En quoy
ceulx dhollande et zelande et luy, quant a sa-
personne, ne les laisseront point dassister, tant que leur-
sera possible ~~[illegible]~~ doubdant que procedant ainsy,
tout viendra a bon fin / ~~[illegible]~~

1 Mr

Koninklijke Bibliotheek van België
Ms. 16090, f. 137 r-138 r (oud f. 61 r-62 r)
http://www.inghist.nl/Onderzoek/Projecten/WVO/brief/8334